

Statement

Department of
External
Affairs



Discours

Ministère des
Affaires
extérieures

88/45

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

"POUR RELEVER LE DÉFI DE L'ÉCONOMIE MONDIALE"

ALLOCUTION

DU TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

DEVANT L'ASSOCIATION DES EXPORTATEURS CANADIENS

CALGARY, ALBERTA

Le 3 octobre 1988

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Monsieur le Président, je commence à croire que votre organisation est clairvoyante. L'an dernier, vos membres se trouvaient à Ottawa pour leur réunion annuelle le lendemain de la conclusion de l'entente sur les éléments de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. Et cette année, vous vous trouvez à Calgary pour marquer le lancement d'une campagne électorale qui décidera de l'orientation que prendra ce pays dans les années à venir. Si vous avez autant de succès avec la planification de vos produits et de vos marchés, vos actionnaires ne devraient pas tellement avoir à se plaindre. Peut-être pourriez-vous me laisser savoir quand et où vous tiendrez votre réunion de l'an prochain de sorte que je puisse me préparer.

Mais vous n'êtes pas seulement au début de cette campagne électorale. Vous y êtes déjà en plein milieu parce que l'élection touche le commerce et la façon dont ce pays relève le défi du changement que le monde moderne vous pose à chaque jour. La question est de savoir si nous allons nous tourner avec confiance vers le reste du monde ou si nous voulons agir en timides et refuser le changement.

Je ne suis pas ici pour vous livrer un discours partisan (Je ne ferais jamais cela. Je représente l'État canadien, et vous êtes non-partisans). Mais je voudrais vous parler de certains changements qui surviennent dans le monde et de la façon dont nous y réagissons - des changements observés sur trois continents.

Premièrement, l'Asie. La moitié de la population de la planète y vit - et sa production s'accroît. Les Asiatiques ont appris les nouvelles méthodes de production et de commerce. Vous connaissez l'impact qu'a le Japon et la concurrence que livrent les quatre tigres - Corée, Taïwan, Singapour et Hong Kong. Mais songez à ce qui arrivera lorsque ces méthodes et ce modèle seront adaptés par l'Inde et la Chine. L'Asie offre d'immenses marchés et nous soumet à une concurrence réelle et toujours plus forte. Ces marchés nous offrent de grandes possibilités si nous savons les saisir.

En Europe, la Communauté se dotera d'ici 1992 d'un grand marché unifié - un marché de la taille de celui des États-Unis. Plus de 300 lois sont changées. Même chose pour je ne sais combien de règlements. Le défi est de garantir que ce nouveau marché européen nous reste pleinement ouvert et que nous savons saisir les possibilités de concurrence que nous offre la nouvelle Europe.

En Amérique du Nord, nous avons négocié un accord de libre-échange entre les deux plus grands partenaires commerciaux au monde. C'est plus qu'un accord entre deux pays. C'est un signe pour le reste du monde que le protectionnisme est une voie sans issue et que l'avenir repose sur des marchés plus ouverts.

Ces changements ne sont pas confinés à un seul continent. Ils surviennent partout et leurs effets ont les conséquences les plus profondes. M. Gorbatchev se voit contraint d'agir parce qu'il reconnaît que l'économie soviétique ne peut fonctionner dans ce monde moderne. Des changements surviennent partout, et le défi des économies modernes est de savoir constamment s'y adapter. C'est une réalité inéluctable pour le Canada parce que notre croissance a toujours reposé sur le commerce et parce que notre société a une grande ouverture sur le monde.

Bien sûr, nous pouvons faire un choix. Nous pouvons choisir d'ignorer ce qui se passe en Asie, en Europe et aux États-Unis. Mais nous nous verrions alors en constante régression.

Face à cette transformation du monde, le gouvernement canadien s'est efforcé de créer un cadre politique dans lequel nos exportateurs et nos autres entreprises peuvent planifier avec confiance. Il l'a fait en tenant compte des exigences du marché, en réduisant l'emprise du gouvernement sur l'économie, en atténuant le fardeau de la réglementation, en encourageant l'investissement étranger et en suivant des politiques monétaires et fiscales responsables.

Et l'économie canadienne a réagi. Elle a maintenu une croissance stable dans les quatre dernières années; et l'an dernier, la croissance réelle du PIB atteignait 3,9 %. Les taux de croissance de la production et de l'emploi au Canada n'ont été surpassés par aucun grand pays de l'OCDE dans les deux dernières années. Le taux de chômage n'a cessé de diminuer, la balance commerciale est restée positive, l'inflation a été maintenue à des niveaux tolérables, et l'investissement a été ravivé. L'économie canadienne a maintenu son avance. Il reste des problèmes, mais notre grande stratégie est saine et devrait permettre à l'économie de s'adapter aux défis qui nous attendent.

L'objectif de la politique du Canada en matière de commerce est de chercher à élargir l'accès aux marchés. Ce n'est qu'à l'aide de règles commerciales adoptées d'un commun accord et appropriées à ses capacités concurrentielles que le Canada pourra créer des conditions favorables à une véritable croissance économique dans l'avenir. En tant qu'exportateurs, vous savez qu'une politique commerciale n'est pas seulement une question de tarifs douaniers et de quotas, mais qu'elle met en jeu de nos jours d'importantes questions nationales, notamment la politique fiscale, les subventions et mesures compensatoires, l'étiquetage et la maintenance, la politique d'investissement, la propriété intellectuelle, la politique en matière de technologie, les normes techniques et phytosanitaires - pour n'en nommer que quelques-unes. Pour toutes ces raisons, nous devons préconiser énergiquement et insister pour obtenir l'abaissement des barrières commerciales.

L'Accord canado-américain de libre-échange marque un progrès significatif dans les relations entre nos deux pays. Il procure une plus grande sécurité d'accès et crée des possibilités de croissance économique pour des exportateurs comme vous. Il représente une étape décisive dans la mesure où il garantit l'accès aux marchés et permet donc de faire obstacle aux pressions protectionnistes dans les deux pays. Il rend compte de l'entente qui existe sur un grand nombre de questions commerciales. Et surtout, cet Accord prévoit un mécanisme permanent de règlement des différends commerciaux. Il innove en outre dans des domaines tels que les services, l'investissement et les obstacles techniques. Il s'agit d'un document nettement orienté vers l'avenir, d'une vaste portée et parfaitement conforme à nos engagements multilatéraux. Il reste d'importantes questions qui devront faire l'objet de futures négociations, en particulier pour ce qui est des subventions et de l'agriculture, mais il s'agit néanmoins, en substance, de l'un des accords commerciaux les plus complets de notre temps.

La politique commerciale du Canada accorde la même priorité et la même importance à l'Uruguay Round dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Notre objectif essentiel consiste à trouver le moyen d'assurer un meilleur accès aux marchés là où nous en avons le plus besoin - sur les marchés de nos principaux partenaires commerciaux développés, de même que sur ceux des nouvelles

économies industrielles. Nous voulons également achever le travail dans les domaines où nous n'avons pu obtenir des résultats complets avec les États-Unis. Nous voulons obtenir la réduction des barrières tarifaires et de contingentement, l'adoption de règles sur les mesures de sauvegarde, les subventions et les mesures compensatoires, des procédures améliorées de règlement des différends, l'inclusion de nouveaux produits, notamment en agriculture, ainsi que des progrès sur les nouvelles questions, à savoir les services et les aspects de l'investissement et de la propriété intellectuelle qui ont trait au commerce.

La réunion ministérielle d'examen à mi-parcours qui se tiendra à Montréal en décembre sera importante, puisqu'elle offre l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés jusqu'ici et de faire avancer les négociations. Nos objectifs pour ces négociations font actuellement l'objet de consultations détaillées avec l'ensemble des milieux d'affaires canadiens. Nous espérons pouvoir dégager de la réunion de Montréal une base solide, susceptible de favoriser l'heureux aboutissement des négociations globales.

Notre réussite dépend à la fois de la politique commerciale et de la promotion du commerce. J'ai eu le plaisir de collaborer directement avec beaucoup d'entre vous, en m'efforçant d'obtenir des marchés pour le Canada, des ventes pour le Canada, à Bangkok et au Caire, à Caracas et à Varsovie, à Delhi et à Nairobi, comme en bien d'autres points du monde. Lorsque le Premier ministre et moi-même nous rendons dans d'autres pays, nous avons à coeur les intérêts des exportateurs canadiens. Nous savons en effet que la clef des emplois que nous nous efforçons de créer au Canada se trouve souvent à l'étranger.

Les activités du ministère des Affaires extérieures dans le domaine de la promotion du commerce se sont élargies à de nouvelles zones géographiques et à de nouveaux secteurs, malgré la réduction générale des ressources. À l'heure actuelle, près de 60 % du personnel du Ministère s'occupe de questions commerciales et économiques. Nous avons ouvert de nouveaux bureaux commerciaux satellites dans neuf villes des États-Unis, de même que des missions commerciales à Osaka, Shanghai, Bombay, Lyon et Auckland. Nous avons mis en place des programmes d'investissement et d'acquisition de technologie dont l'intérêt ne fait plus de doute - nos principales missions à l'étranger sont maintenant dotées de conseillers en investissement.

expérimentés tandis qu'une vingtaine disposent de conseillers spécialisés dans les questions scientifiques ou technologiques. Nos missions se tiennent en mesure de faire face aux exigences de l'ère de l'information dans laquelle nous vivons - le système WIN Exports leur permet, en appuyant sur les touches d'un ordinateur, d'avoir accès aux sources d'approvisionnement canadiennes en ce qui concerne tous les grands produits, tandis que le système informatisé de suivi des résultats commerciaux nous met en mesure de déployer plus efficacement nos ressources en fonction de l'évolution du marché. Je citerai comme exemple du succès de notre programme de promotion du commerce le cas la société américaine Centimark, qui utilise maintenant une technologie fondée sur un produit en caoutchouc de la filiale canadienne de Dunlop. Ce résultat a pu être obtenu grâce au Programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers, auquel participent d'importants dirigeants d'entreprises.

Je suis heureux que mon collègue, M. John Crosbie, et votre président, M. Jim Taylor, aient pu la semaine dernière annoncer que nous accroîtront notre effort de promotion du commerce en y consacrant 57 millions de dollars en cinq ans.

Cette haute priorité accordée à l'aide au commerce se manifeste maintenant par l'appui qui vous est offert, en qualité d'exportateurs, dans le cadre de divers programmes. Des centres du commerce international ont été ouverts dans des villes de toutes les régions du Canada afin de collaborer avec l'industrie et d'autres ministères à une promotion active de vos intérêts. Des efforts spéciaux ont été faits pour permettre à de petits exportateurs de participer aux expositions présentées par le Canada à des foires commerciales ainsi qu'à la découverte de nouvelles possibilités de commercialisation organisée par les missions. Il est encourageant de constater que de nombreuses petites entreprises ont pu faire bon usage des nouvelles possibilités qui s'offraient à elles.

Nous étudions soigneusement les activités réalisées dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation afin de nous assurer qu'elle contribuent effectivement à la réalisation de nos objectifs en ce domaine, et nous y apporterons des ajustements si nécessaire. Nous avons aidé la Société pour l'expansion des exportations à améliorer les services qu'elle offre aux exportateurs; en particulier, nous avons institué une "procédure accélérée" pour l'approbation du financement en

vertu de l'article 31 (financement à même le Compte du Canada). Le présent gouvernement s'est efforcé d'appuyer les exportateurs canadiens chaque fois que cela présentait un intérêt économique, dans les limites de sa politique générale en matière de dépenses.

Le sentiment que je souhaite vous faire partager est la confiance. Par le passé, le Canada a su relever les défis qui se posaient à lui en matière de commerce, faisant preuve d'ingéniosité et de résistance face aux forces d'évolution. Il en ira de même à l'avenir si nous coopérons. Unissons nos efforts pour créer des débouchés et affronter les conditions créées par la mondialisation de l'économie. Partageons le sentiment stimulant de faire ce qui ne l'a jamais été. Faisons face à l'avenir avec les qualités mêmes qui ont permis au Canada de parvenir où il en est aujourd'hui.